

1. - L'UPA appelle à un véritable choix de société -  
- Ils ont dit...
2. - Economie - Formation - Ils ont dit...
3. - Grenelle de l'environnement - Dialogue social -  
- Focus - Ils ont dit...
4. - Les Brèves - L'agenda -

Lettre d'information bimensuelle N°193 - 15 novembre 2007

## Ils ont dit...

Extraits des interventions de François Fillon, Christine Lagarde et Jean-Pierre Raffarin au congrès de l'UPA le 25 octobre 2007.

### FRANÇOIS FILLON

« Le point de vue des artisans ne sera pas ignoré. Il est hors de question d'opposer les structures de proximité à la grande distribution. Mais je vous dis aussi qu'il est hors de question de ne rien faire. Le gouvernement bien entendu, a décidé de conserver l'interdiction de revente à perte, parce qu'il s'agit d'une règle du jeu essentielle, c'est la base d'une saine concurrence. »

### CHRISTINE LAGARDE

« Les salariés bénéficient d'un triple bonus : pas d'imposition sur le revenu, +25 % à partir de la 36ème heure et absence de charges sociales salariales. En ce qui concerne les employeurs, nous avons mis en place une remise de cotisation patronale de 1,50 € par heure supplémentaire pour les entreprises de moins de 20 salariés. »

### JEAN-PIERRE RAFFARIN

« Réaffirmons auprès du consommateur que l'offre commerciale est liée aussi à la qualité et aux services. Il faut se battre pour le pouvoir d'achat et donc pour la maîtrise des prix mais n'oublions pas un autre enjeu, l'emploi. »

## L'UPA appelle à un véritable choix de société

*Confrontée aux difficultés de la mondialisation, la France doit impérativement prendre appui sur l'économie de proximité pour conforter la croissance et la cohésion sociale. C'est le choix de société auquel l'UPA a appelé lors de son congrès du 25 octobre.*

Deux spécificités ont caractérisé le congrès 2007. D'abord, Pierre Martin était pour la première fois le chef d'orchestre de la journée. Ensuite, le discours revendicatif s'est inscrit dans une réflexion plus large sur les apports de l'artisanat et du commerce de proximité en faveur de la nation et sur les moyens de promouvoir cette économie de proximité. Le Président de l'UPA a ainsi pu interpellé successivement le Ministre de l'économie, des finances et de l'emploi, l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin et l'actuel Chef du gouvernement. Christine Lagarde a insisté sur les atouts de la nouvelle réglementation applicable aux heures supplémentaires (voir colonne ci-contre). Intervenant au cours de la table-ronde du matin, Jean-Pierre Raffarin s'est fait l'avocat de cette économie de proximité, ne manquant pas de dénoncer les "vieilles lunes" proposées par la commission pour la libération des freins à la croissance, notamment en matière d'urbanisme commercial. Intervenant sur le même thème, le Premier ministre a appelé les artisans à ne pas refuser le débat, avant de détailler les grands axes de la



Compte-rendu et photos du congrès sur [upa.fr](http://upa.fr)

politique gouvernementale, et d'ajouter: "je compte sur l'UPA pour être au coeur de cette belle bataille pour concrétiser un slogan qui a toujours été le vôtre: "travailler plus pour gagner plus". L'emploi et la modernisation du marché du travail étaient au centre des échanges de l'après-midi, avec en toile de fond l'idée que les positions défendues par l'artisanat ne sont pas suffisamment entendues dans le système de représentation actuel. Auparavant, Pierre Martin avait déjà lancé : "l'économie de proximité est vitale, non seulement pour ses acteurs mais pour toute l'économie française. L'UPA va devenir le promoteur de cette vision très contemporaine du monde."

## Ils ont dit...

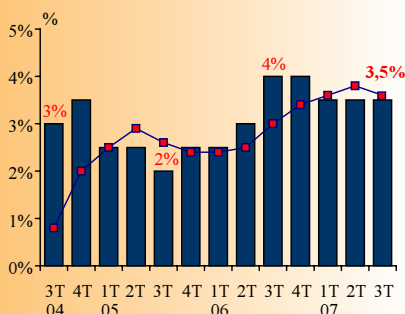
Extraits du communiqué de presse de l'UPA du 31 octobre 2007 relatif au projet de loi pour le Développement de la concurrence au service des consommateurs :

« Il convient [...] de dénoncer l'imposture qui consiste à faire croire que la grande distribution va " rendre aux consommateurs " les dizaines de milliards d'euros de marges arrièrè qu'elle recueille chaque année.

Alors que notre pays détient déjà le record européen du nombre de m<sup>2</sup> de grandes surfaces, le gouvernement se trompe en accédant aux demandes des grandes enseignes commerciales. Plus grave, il fait l'impasse sur l'essentiel du tissu économique et social français : artisanat et commerce de proximité, PME, agriculteurs...

C'est pourquoi, l'UPA continuera à réclamer un vrai débat de société incluant les questions relatives au développement d'une économie de proximité. Une alternative aux positions émises par la commission Attali doit pouvoir s'exprimer ».

## Chiffres clés



Evolution du CA de l'artisanat par rapport au même trimestre de l'année précédente (colonnes) et en tendance annuelle (courbe)

\* Enquête réalisée à la demande de l'UPA par l'Institut I-C au cours du troisième trimestre 2007, auprès d'un échantillon de 3150 entreprises artisanales.

## Le gain de croissance ne peut se faire au détriment de l'économie de proximité

Les idées simples ne sont pas toujours les meilleures et il ne suffit pas de sortir des sentiers battus pour avoir raison. Ainsi, dans le premier rapport remis au Président de la République le 15 octobre par la Commission pour la libération des freins à la croissance, des idées simples pour ne pas dire simplistes ont été présentées ; elles nient tout ce que l'artisanat et le commerce de proximité ont apporté au pays ces dernières décennies. Si quelques propositions peuvent paraître sympathiques, la plupart ne résistent pas à l'analyse. Ainsi, penser qu'une hypothétique réduction des prix de 2% dans les grandes surfaces va booster la croissance française est un sophisme. A moins d'étouffer les fabricants français par une pression sur les prix qu'ils factureront aux grands distributeurs, la baisse des prix ne profitera à terme qu'aux produits d'importation, aux entreprises délocalisées, et à l'inverse nuira à notre économie. De même, partir du postulat que les lois Royer, Galland et Raffarin ainsi que l'interdiction de revente à perte ont agi négativement

sur le pouvoir d'achat des Français, c'est oublier que la France est le pays qui compte le plus grand nombre de grandes surfaces en Europe et c'est omettre une réalité incontournable : à chiffre d'affaires égal, l'artisanat et le commerce de proximité emploient trois fois plus de personnes que la grande distribution. Où est le gain de pouvoir d'achat des Français si la baisse marginale des prix se traduit par plus de précarité et moins d'emploi ? Par ailleurs, nos concitoyens ne sont-ils pas aussi demandeurs de qualité des produits, de proximité du service, et de personnalisation de l'offre ?



à chiffre d'affaires égal, l'artisanat et le commerce de proximité emploient trois fois plus de personnes que la grande distribution.

## CONJONCTURE

### Confirmation de la dynamique artisanale

La première entreprise de France se porte bien. Cet été, et pour le troisième trimestre consécutif, le chiffre d'affaires réalisé par les artisans enregistre une croissance de + 3,5 % par rapport aux trois mêmes mois en 2006, selon le baromètre trimestriel consacré à l'activité des entreprises artisanales\*. Ainsi, le rythme annuel de croissance (évolutions sur quatre trimestres cumulés) avoisine, lui aussi, les + 3,5 % à l'issue du troisième trimestre. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, la trésorerie des entreprises artisanales s'améliore sensiblement au cours des trois derniers mois. Ces bons résultats, qui s'inscrivent dans une conjoncture commerciale globalement positive durant la même période, masquent cependant de fortes disparités. Alors que les artisans du bâtiment se distinguent à nouveau par l'augmentation exceptionnelle de leur activité (+ 6,5 % de

croissance du chiffre d'affaires), les professionnels de l'alimentation enregistrent en revanche une atonie de leur activité sur cette période (+ 0 %). Les secteurs de la fabrication et des services connaissent quant à eux un raffermissement du rythme de progression de leur chiffre d'affaires, affichant désormais des évolutions respectives de + 2,5 % et + 1,5 %. Par ailleurs, si les différences régionales deviennent très limitées, la taille des entreprises reste un facteur discriminant : les plus grandes structures connaissent une demande plus soutenue (+ 4,5 % pour les entreprises de plus de 10 salariés) que leurs consœurs de toute petite taille (+ 1 % pour les entreprises individuelles). L'activité des artisans devrait demeurer dynamique au cours de l'automne puisque seuls les professionnels de l'alimentation se montrent à nouveau inquiets.

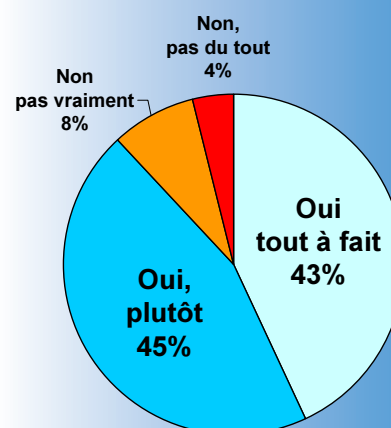
## Une première étape franchie avec succès

L'UPA n'a pas manqué de saluer le processus gouvernemental du Grenelle de l'environnement auquel elle a participé aux côtés de représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises, des salariés et des ONG. Cette première étape de la concertation a eu le mérite de faire émerger des constats que plus personne ne conteste comme la nécessité de modifier notre mode de vie à tous les niveaux : logement, transports, énergie, alimentation, déchets... Cette prise de conscience est totalement partagée par les chefs d'entreprise artisanale. Ils sont en effet 88% à se déclarer préoccupés par les questions environnementales, selon l'enquête UPA / I+C du 3<sup>ème</sup> trimestre 2007 (cf colonne ci-contre). L'UPA confirme donc son engagement en faveur du développement durable. Elle considère que cette politique est compatible avec un haut niveau de croissance à condition de faire évoluer nos modes de production. Les entreprises devront donc poursuivre leurs efforts de mise à niveau au regard des objectifs de préservation de l'environnement fixés par le Président de la République. L'engagement de tous dans cette politique peut être une réelle opportunité pour la France dans la compétition mondiale si elle sait faire du développement durable un moteur de la croissance. Pour cela, tous les Français



devront être sensibilisés aux nouvelles mesures et incités y compris financièrement à les mettre en œuvre. Les entreprises artisanales qui sont présentes en tous points du territoire et qui sont en contact quotidien avec la population, devront être des ambassadrices privilégiées de cette politique. En effet, face au réchauffement climatique, l'artisanat du bâtiment sera l'acteur principal de la réduction de la consommation énergétique des logements. En réponse à la mondialisation effrénée, l'artisanat de fabrication et des services propose déjà de recourir à une production locale et de limiter du même coup les émissions de CO2. Et aux grandes peurs alimentaires, l'artisanat de l'alimentation répond par un impératif de qualité et par des produits durables échappant au grand gaspillage mondial. C'est la preuve que pour prospérer durablement, notre société doit compter sur l'artisanat et le commerce de proximité.

### Artisans se déclarant préoccupés par les questions liées à l'environnement



Enquête UPA / I+C  
3<sup>ème</sup> trimestre 2007

### Ils ont dit...

Jean-Marie CARTON, représentant de l'UPA au Grenelle de l'Environnement dans le groupe de travail « Lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie ».

« L'ensemble des mesures retenues par le groupe de travail sont de nature à développer fortement l'activité des artisans du bâtiment, qui sont les premiers conseillers du particulier en matière d'amélioration de l'habitat. Nous estimons le nombre d'emplois nets qui pourraient être induits par ces mesures à 200 000 ».

### Ils ont dit...

Extrait du discours du Premier ministre, François Fillon, au congrès de l'UPA le 25 octobre.

« Nous devons clarifier le mode de financement de notre démocratie sociale pour qu'il soit transparent et pérenne. Je sais que l'UPA est à l'origine de dispositions intéressantes : elles sont désormais au cœur du débat ».

## DIALOGUE SOCIAL

### L'UPA demande plus de transparence

Chaque semaine apporte son lot de révélations relatives au financement des organisations patronales et syndicales, jetant le discrédit sur les partenaires sociaux. Récemment, France inter révélait qu'au niveau local, certaines organisations professionnelles tireraient financièrement partie des centres de médecine du travail dont ils assurent le plus souvent la gestion et qui sont alimentés par les contributions de toutes les entreprises. L'UPA a immédiatement réagi en demandant que la vérité complète soit établie sur les faits et s'est opposée à tout amalgame entre les différentes organisations patronales. C'était l'occasion surtout de

rappeler que l'UPA a signé en 2001 un accord visant à développer le dialogue social dans l'artisanat, assorti de modalités de financement et de regretter que cet accord ne soit toujours pas pleinement applicable, en raison de l'opposition d'organisations patronales et de l'inaction de plusieurs gouvernements successifs. En conclusion du communiqué, l'UPA appelait à l'ouverture rapide d'une négociation sur la représentativité et le financement des organisations patronales et syndicales, ajoutant que l'accord de 2001, légitimé à trois reprises par les instances judiciaires, devrait être au menu de cette négociation.

## Modernisation du marché du travail

Au cours des récentes séances de négociation sur la modernisation du marché du travail, les partenaires sociaux ont commencé à mettre en avant leurs priorités. Concernant la période d'essai, l'UPA a ainsi fait valoir la nécessité dans l'artisanat de laisser davantage de temps aux chefs d'entreprises pour apprécier les qualités professionnelles et la motivation des salariés, proposant que la période d'essai soit portée à trois mois renouvelable une fois. En revanche, Parick Liébus qui représente l'UPA dans cette négociation, a convenu que même si le CNE a apporté une réponse intéressante aux employeurs des entreprises de moins de vingt salariés, l'insécurité juridique qui l'accompagne inciterait plutôt à envisager d'autres formes de contrat. L'UPA a souhaité par ailleurs que la rupture du contrat de travail, en cas d'inaptitude du salarié pour des raisons non professionnelles, ne soit pas considérée comme un licenciement. Une façon de mettre fin à la double peine pour l'employeur : perte d'activité liée à l'inaptitude du salarié et coût du licenciement.

## Progression des contrats jeunes en entreprise

Le nombre de jeunes embauchés sur la base d'un Contrat jeune en entreprise -CJE-, emploi aidé par l'Etat et destiné aux peu qualifiés, a crû en 2006 après deux années de recul, selon une étude du ministère de l'Emploi. 76.000 jeunes ont signé un CJE en 2006 (120.000 titulaires au total), soit 21% de plus qu'en 2005. Les conditions d'accès à ce contrat aidé ont été élargies au printemps 2006 à des jeunes plus âgés ou plus diplômés rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Avant d'accéder au CJE, les jeunes étaient pour 36% d'entre eux au chômage, pour 32% salariés, 10% en contrat en alternance et 10% scolarisés ou stagiaires de la formation professionnelle. Près de six recrutements en CJE sur dix ont lieu dans une entreprise de moins de dix salariés.

## La bonne santé des activités artisanales

D'après une étude réalisée au 2ème trimestre auprès des petites entreprises adhérentes des Centres de gestion agréés, le taux d'accroissement du chiffre d'affaires des TPE a ralenti durant ce trimestre mais reste sur une tendance annuelle positive. Plusieurs branches de l'artisanat tirent particulièrement bien leur épingle du jeu. Ainsi, dans le bâtiment les activités de peinture (+ 8,8%), et de plomberie-chauffage-sanitaire (+8,7%) atteignent des sommets. De même, la carrosserie automobile progresse de 5,1%. La plus forte hausse est à mettre à l'actif des taxis et ambulanciers : + 9,1%. A l'inverse, les agences immobilières ont connu une chute de chiffre d'affaires de 8,1% en tendance annuelle.

## [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)

Un nouveau portail destiné aux entreprises a été ouvert. Il a été réalisé par les services des ministères de l'Economie, des Finances et de l'Emploi et du Budget. Ce portail [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr) a pour objet d'accompagner les entreprises dans leurs démarches quotidiennes et dans leur développement.

## Vers un small business act européen ?

Reprenant les propositions des organisations de petites entreprises, du Comité économique et social européen et du Parlement, la Commission européenne prévoit, en application du principe "penser d'abord aux petites entreprises", d'organiser début 2008 une vaste consultation des représentants de ces catégories d'entreprises, d'adopter une proposition en mai-juin et de prendre les premières décisions politiques durant la présidence française. Parmi les objectifs figurent, la réduction des charges administratives et l'accroissement de la participation aux marchés publics.

## L'agenda

### 18 OCTOBRE

Audition du Président de l'UPA par la Commission nationale pour la refondation de la condition enseignante.

### 23 OCTOBRE

Participation du Président de l'UPA et du Président de la Commission des relations du travail à la Conférence sur l'emploi, les revenus et le pouvoir d'achat.

Audition du Président de l'UPA par le groupe d'étude sur l'artisanat au Sénat.

### 25 OCTOBRE

Congrès de l'UPA.

### 26 OCTOBRE

Participation du Président de la commission des Relations du travail à la négociation sur la modernisation du marché du travail.

### 30 OCTOBRE

Entretien du Président de l'UPA avec le Directeur du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales, Jean-Christophe Martin.

### 7 NOVEMBRE

Audition du Président de l'UPA par Jacques Attali, Président de la Commission pour la libération des freins à la croissance.

### 8 NOVEMBRE

Participation du Président de l'UPA à l'Assemblée générale de l'Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises -UEAPME-.

### 12 NOVEMBRE

Participation du Président de l'UPA à la réunion entre le Comité directeur de l'UPA et une délégation du Bureau de l'APCM.

### 13 NOVEMBRE

Entretien du Président de l'UPA avec Raymond Soubie, Conseiller social du Président de la République.

